COMMUNIQUÉ: LES CENTRES SOS URGENCES MAINS PRIVÉS EN GRÈVE CONTRE LE Date : 06/01/2015 PROJET DE LOI DE SANTÉ Date : 06/01/2015

Thème(s)

Médecine, Santé, Social

Communiqué

Communiqué de presse

Paris, 6 janvier 2015

# Les centres SOS Urgences Mains privés en grève contre le projet de loi de santé

La Fédération européenne des services urgences mains (FESUM) annonce aujourd'hui que, malgré le renoncement de la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP), la grande majorité des 36 centres privés agréés SOS Mains est en grève depuis lundi afin de protester contre le projet de loi de santé.

« Ce projet de loi menace gravement la médecine libérale et en particulier les cliniques privées assurant un service d'urgences. Notre mouvement est très suivi. Il vise à sensibiliser les patients sur le risque de disparition demain des centres privés de prise en charge des urgences de la main, si un tel projet de loi venait à passer », déclare Guy Raimbeau, nouveau président de la FESUM.

La FESUM regroupe 210 chirurgiens dans un réseau de 58 centres SOS Main répartis sur tout le territoire, dont 36 privés et 22 publics. Grâce à ce réseau de soins, aujourd'hui un blessé trouve un traitement spécialisé en urgence n'importe où en France, au même tarif et de même qualité, que ce soit en public ou en privé.

Or, souligne Guy Raimbeau, « la disparition de la FESUM signifierait clairement pour les usagers une perte de choix de leur chirurgien, avec l'obligation de se rendre en urgence dans un établissement public. Il équivaudrait aussi pour eux à une perte de chance s'ils n'étaient pas pris en charge à temps par un praticien hautement qualifié ».

Au-delà de la menace sur la médecine libérale, la généralisation du tiers payant refusée par l'écrasante majorité des praticiens, la remise en cause du secret médical dans le nouveau Dossier médical personnel (DMP), sont autant d'éléments qui appellent à une réécriture en profondeur de cette loi.

Les accidents de la main représentent 15 à 30% des urgences traumatiques, avec 1,4 million d'accidents, dont 620.000 entraînent des arrêts de travail ou des conséquences indemnisables. Si le nombre d'accidents du travail a été divisé par deux depuis 1975 du fait de mesures de prévention dans les entreprises et représente aujourd'hui 27% des cas, le nombre d'accidents domestiques, lui, n'a cessé de croître.

### A propos de la FESUM

La FESUM regroupe 210 chirurgiens dans un réseau de 58 centres SOS Main, dont 36 privés et 22 publics. Ces centres garantissent le traitement de toutes les plaies de la main par des chirurgiens seniors spécialisés, en urgence 24/24, au même tarif à l'hôpital ou en clinique. Les accidents de la main représentent 15 à 30% des urgences traumatiques, avec 1,4 million d'accidents en France chaque année. En savoir plus: fesum.fr

### Contacts presse:

Bridge Communication

Francis Temman 01 44 71 35 21 / 06 50 92 21 56 francis.temman@bridge-communication.com

## Document(s) attaché(s)

CPFESUMgreve.pdf

### Société communicante

FESUM

francis.temman@bridge-communication.com